

ACCÈS

Tramway - Lignes 2 et 3 - Arrêt «Vincent Gâche»

Busway - Arrêt «Tripode»

Chrono Bus - Ligne C5 - Arrêt «Fonderies»



INSCRIPTION

Inscription gratuite exclusivement en ligne,  
(avant le 29 septembre) sur :

<http://enqueteur.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=89822&lang=fr>

INFO/CONTACT

DREAL Pays de la LOIRE  
service intermodalité, aménagement et logement :

Aline GUINAUDEAU : 02.72.74.75.47

[aline.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aline.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr)

INVITATION

Conception - DREAL Pays de la Loire - service intermodalité, aménagement et logement - mission communication - septembre 2016

Les activités économiques  
au cœur des villes  
et bourgs de demain?

Mardi 4 octobre 2016  
9h00 - 13h00

Adelis

Espace Port Beaulieu  
9 boulevard Vincent Gâche, NANTES



© B.Bouchet / photo : B.Alazard



Cette demi-journée technique  
est organisée  
par la DREAL Pays de la Loire  
avec la collaboration du Cerema



- Les activités économiques de production et de services influent fortement sur le fonctionnement des territoires et la vitalité des centres-bourgs et centre-villes, contribuant à l'artificialisation des sols. Pourtant, les réflexions existantes, qui traitent de la densité ou de la ville des courtes distances, portent essentiellement sur l'habitat et sur le maintien du commerce de proximité. Par ailleurs, les besoins immobiliers des entreprises sont en perpétuelle évolution.
- La montée en puissance de l'impression 3D replace la petite production au cœur de centre-urbain. Le développement du e-commerce, du télétravail et la création de start-up créent une demande nouvelle et différente pour de l'immobilier et des locaux d'activités, parfois partagés, parfois loin des grandes agglomérations ou encore à domicile.
- Partant de ces constats et en complément de travaux menés sur l'optimisation des zones d'activités, cette matinée abordera les enjeux et conditions du maintien d'activités économiques, de production et de service, dans la ville ou le bourg, ainsi que les évolutions et ruptures émergents du fait du numérique.
- Les politiques d'aménagement, comme celle du développement économique, tendent actuellement à privilégier la zone d'activités « périphérique », y compris en subventionnant le foncier, au détriment des autres localisations possibles, quelle que soit le type d'entreprise (petite entreprise de production, PME de l'économie créative, service aux particuliers, entreprises en phase de création, entreprise mixant production et lieu d'exposition, etc.).
- Ce systématisme a éclipsé les autres leviers de développement économique que sont notamment l'animation économique ou le maintien d'une offre locative de qualité. Certains artisans ont par exemple des difficultés à conserver un local en centre-ville, là où se trouve leur clientèle. Dans le même temps, il a contribué à la dévitalisation de certains centres-bourgs. Avec la relocalisation des activités à l'écart des bourgs, les flux générés par ces activités ne participent plus à la vitalité des commerces de proximité.
- Dans une perspective de développement territorial durable, l'enjeu est de sortir de cette situation où un seul produit cherche à répondre à la diversité croissante de besoins des entreprises et des enjeux des collectivités. L'objectif est de diversifier l'offre et le périmètre d'intervention des collectivités. Cette diversification passe par de nouvelles stratégies d'offre (foncière/mobilière, vente/location) et de localisation (zone industrielle isolée, pôle d'activité en continuité du tissu urbain, pôle d'activité intégré dans le tissu urbain, activité dispersée dans tissu urbain...).



© comte-vollenweider / photo : S.Demally

9:00

#### ACCUEIL CAFÉ

9:30

Introduction par Philippe Viroulaud, directeur adjoint de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire

9:45

Présentation de la problématique générale par Corinne Bagoulla de l'Institut d'Administration des Entreprises - Université de Nantes

10:15

Présentation des principaux résultats sur les enjeux pour les collectivités et les entreprises par Agnès Pouillaude (Cerema, économiste de l'aménagement et des projets)

10:45

Témoignage de la commune de Changé en Mayenne par Anne-Gaëlle Camillat (service développement durable).

11:15

#### PAUSE

11:30

Table ronde animée par le Cerema (Denis Crozier, architecte-urbaniste) sur les leviers des collectivités et l'évolution des besoins des entreprises à anticiper avec :

- Joseph Coëdel, chef de service économie de proximité à la DIRECCTE,
- Erwan Baconnier, responsable des études à la CCI Nantes Saint Nazaire,
- Jean-François Vallès, directeur associé de la société, de conseil en gestion des parcs durable d'activités, Synopter
- Catherine Fauvel, responsable développement foncier économique à Angers Loire Développement (à confirmer)

12:45

Conclusion de la DREAL

demi-journée  
technique

Les activités  
économiques au cœur  
des villes et bourgs  
de demain?

Cette demi-journée technique est organisée par la DREAL Pays de la Loire avec la collaboration du Cerema